



Brax et vous

Lot-et-Garonne

Magazine d'informations municipales

- JUIN 2023 -



**L'équipe
municipale
de Brax vous souhaite
un bel été
et de belles vacances**

Mairie de Brax

2 rue du Levant - 47310 BRAX

05 53 68 70 00

mairie@brax47.fr

www.brax47.fr

 mairie de Brax



Chères Braxoises et Chers Braxois,

Nous sommes arrivés, avec cette année 2023, à mi-mandat. Cette période si particulière dans la vie d'une équipe municipale marque en général la concrétisation des grands projets. BRAX n'échappe pas à cette règle. Et comme vous pouvez le voir en longeant la D119, juste après le U Express, notre projet le plus emblématique vient de se finaliser. Je veux bien évidemment parler de la maison médicale.

Mais notre action n'en est encore qu'à son début et à l'instant où j'écris cet édit, je viens de signer l'ordre de mission pour la réfection totale du parking du centre commercial. En plus d'une « peau neuve », ce dernier va également abriter des ombrières photovoltaïques qui produiront de l'électricité. Celle-ci sera directement réinjectée dans le réseau local et alimentera des habitations braxoises.

Au-delà de ces deux projets en dur, nous lançons également une grande étude urbaine qui nous permettra d'anticiper et d'orienter la politique communale des 15 prochaines années sur le plan de l'urbanisme, mais aussi de la mobilité, des services à la population et des services publics en général. Ce travail coopératif, pour lequel nous avons fait appel à un cabinet spécialisé, mais aussi à vous, habitants de BRAX, va permettre à 60 d'entre vous qui se sont portés volontaires, de contribuer très concrètement à la construction du BRAX de demain.

Enfin, nous commençons déjà à travailler sur les projets 2024. Une pré-étude sur la toiture du gymnase sera lancée sur le dernier trimestre de cette année. Enfin nous relancerons notre réflexion de priorisation sur la plaine des familles, avec comme axe fort les adolescents et la petite enfance.

Nous sommes au seuil de la belle saison, mais pas à l'abri d'un nouvel été caniculaire et au regard de l'inflation que nous affrontons tous, notamment sur les énergies, gaz et électricité, nos projets futurs pourraient être revus ou reportés, si cela s'avérait nécessaire.

Pour conclure et pour être totalement transparent, je finirai par redire très clairement que notre priorité absolue reste et restera l'équilibre financier de notre Commune. Mais nous n'en sommes pas encore là et je reste très positif pour l'avenir de notre beau Village.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de très bonnes vacances,

Cordialement,

Joël Ponsolle
Maire de BRAX

En images	3
Proximité	4 - 5
Enfance/Jeunesse	6 - 7
Cadre de vie	8 - 9
Budget	10 - 11
Dossier Biodiversité	12 - 13
Étude urbaine/Ruralité	14
Le coin des assos	15 - 19
Opposition	19

Magazine Municipal de BRAX

Directeur de Publication : Joël PONSOLLE

Rédaction : Commune de Brax,

Associations Braxoises

M. DAL'ZOVO

Photos : Commune de Brax, Associations Braxoises, Pixabay

Réalisation : D. LAGARDE

Impression : IGS Imprimerie

En images



La cloche de l'église Saint-Pierre

Après des travaux de restauration réalisés par une entreprise spécialisée du Maine-et-Loire, notre cloche de l'église Saint-Pierre, d'un poids de 584 kg, a fait son retour à Brax en février.

Le Marché de Noël de Brax a, cette année encore, été bien animé. Le soleil, les exposants et les visiteurs ont été au rendez-vous ce 18 décembre sur la place de la Mairie. Une belle journée un peu écourtée pour cause de finale de la coupe de monde...



Le marché de Noël de Brax

La 8^e édition du forum de l'emploi s'est tenue le jeudi 25 mai à la salle des fêtes. Organisé, pour la 1^{re} fois, en intercommunalité avec Sainte-Colombe-en-Bruilhois, il a regroupé une vingtaine de partenaires (organismes et entreprises).



Le Forum de l'emploi, mai 2023

Une belle journée de fêtes et de solidarité s'est déroulée le samedi 13 mai autour de jeux pour les enfants et d'ateliers (tatouage, piercing, graffiti) pour les plus grands en présence de nombreuses motos. Un concert de rock a clos cette journée organisée par l'association Original Brother's au profit des jeunes du Réséda de la Candélie.



Rock



caritatif



Le marché de l'aveut

Organisé les 26 et 27 novembre 2022 par l'association Brax Créations à la salle des fêtes, le Marché de l'Avent a connu une nouvelle fois un grand succès auprès des Braxois, mais aussi des visiteurs venus d'autres communes.



SDIS 47

La ville soutient l'action des sapeurs-pompiers en facilitant la mise à disposition de son agent : Pascal Helies. En photo, signature de la convention avec le SDIS 47



Participation citoyenne

Le 30 janvier 2023, la ville a signé le dispositif de participation citoyenne qui favorise le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population.

Arrivées au sein des services de la mairie

De nouveaux agents nous ont rejoints.

Il s'agit de Raphaël Renuy (animateur à l'accueil de loisirs), Stéphane Biche et Rémi Martin (services techniques) et Joselle Briquet (ressources humaines).



De gauche à droite: M. HELIES Pascal – Responsable du centre technique municipal, M. HATTINGUAIS – Directeur des services techniques, M. MARTIN Rémi et M. BICHE Stéphane – Agents polyvalents services techniques

Interdiction du brûlage des déchets

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

Ainsi, il est interdit de brûler :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage.



L'élimination des déchets verts passe par :

- la valorisation (paillage, compostage)
- ou bien par la gestion collective des déchets (déchèterie communautaire de Brax).



Lutte contre les bruits de voisinage

Arrêté préfectoral n° 2015-013-0002 du 5 janvier 2015
Arrêté municipal du 19 mai 2015

Le bruit constitue une des principales causes de nuisances invoquées par les concitoyens et les conséquences sanitaires dues au bruit sont aujourd'hui bien connues (lésions auditives, insomnies, pathologies cardiaques, agressivité, dépressions...).

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques..., ne peuvent être exécutés que :

- **les jours ouvrables**
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- **les samedis**
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- **les dimanches et jours fériés**
de 10 h 00 à 12 h 00.



Animaux

Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (aboiements et divagations...).

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire type, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut entraîner des peines d'amendes allant jusqu'à 450 euros.

Horaires déchèterie

la déchèterie de Brax est ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h toute l'année sauf les dimanches et jours fériés. En cas de canicule, les horaires d'ouverture seront modifiés. Plus d'infos sur le site www.agglo-agen.fr

Adresses postales

La commune a été alertée par **La Poste** que certaines adresses portées sur les correspondances sont sujettes à des imprécisions ou que des plis sont encore libellés à l'ancienne adresse. N'étant plus reconnues dans les systèmes d'information de la Base Adresse, cela entraîne des retards et des difficultés de distribution du courrier, voire parfois l'impossibilité de trouver les destinataires.

Pour accompagner les administrés à utiliser leur bonne adresse, lorsqu'une anomalie sera constatée sur un courrier, un sticker sera apposé sur l'enveloppe par le facteur, La Poste s'engage pour quelques semaines encore à tout mettre en œuvre pour assurer le tri et la distribution, néanmoins, après ces quelques semaines, les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur. **Il est donc primordial que les habitants diffusent les bonnes adresses à leurs correspondants habituels.**

La mairie se tient à votre disposition, si vous êtes concerné, pour vous donner le bon adressage afin d'éviter des problèmes de distribution du courrier.

Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie de Brax s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes). Ce service est gratuit

Ateliers santé et numérique



L'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT) proposera dès la rentrée, pour les Braxois de plus de 55 ans :

- Des actions de prévention santé gratuite
- Des ateliers pour mieux utiliser les outils numériques

Ainsi, dès le mardi 10 octobre, 6 séances de 2h00 se tiendront de 14 heures à 16 heures dans la salle de danse. Elles vous permettront de découvrir les bases de l'utilisation d'une tablette numérique et d'Internet.

**Une réunion d'information
sera organisée
le mardi 19 septembre
à 14h30 dans la salle des fêtes**



Pour être informé en temps réel des alertes météo sur la Commune, je télécharge l'application My Predict



Pour être alerté en cas de situation de crise sur la Commune, je m'inscris sur www.brax47.fr au système de téléalerte.



Pour adopter les bonnes conduites, je consulte le DICRIM sur www.brax47.fr.



Commune de Brax
www.brax47.fr

Bientôt 1 an que le péricolaire a vu s'enrichir son offre d'accueil éducatif par l'arrivée de sa petite sœur l'Accueil de loisirs « ALSH », les mercredis et vacances scolaires. L'occasion de vous proposer ici un focus sur l'année 2022-2023 avec Benoit Derusseau, coordonnateur péricolaire et Clémence Nègre, Directrice de l'ALSH.

_Une rentrée en apprentissage

Arrivé en septembre, l'ALSH a présenté aux familles de Brax un projet accueillant également les enfants de Sérignac et de Roquefort. Riche du soutien des familles et des partenaires éducatifs rassemblés autour de l'enfant « école, PMI, CAF, association de la cantine de Brax, ensemble du personnel de mairie, Tom Enfant Phare... », l'ALSH a pu se co-construire autour d'une équipe éducative commune avec le Péricolaire. Forte de cette nouvelle équipe Enfance Jeunesse, l'ensemble des temps d'accueil de l'enfant a pu être travaillé autour de l'enfant et de 4 axes majeurs :

- L'autonomie de l'enfant afin de le rendre acteur de ses choix
- La citoyenneté : élections municipales des jeunes au Péricolaire, interventions de la Gendarmerie, des Pompiers, activités autour de la nature et de l'environnement.
- Le jeu, outil majeur de l'animateur avec la création d'un pôle ludothèque pour l'ensemble du service
- L'inclusion, avec des formations et des sensibilisations avec Tom Enfant Phare

_Une année au périsco !

Le matin, l'équipe s'efforce de recréer une ambiance chaleureuse pour ce début de journée et d'amener l'enfant à vivre une belle et bonne journée riche en apprentissages, en découvertes et aventures. Chaque enfant ayant son rythme, il est d'autant plus important en début de journée de permettre à chacun de se réveiller et de s'éveiller aux 1 001 richesses de sa journée comme il en ressent le besoin. Des petits pôles (dessins, bibliothèques, jeux calmes, dînette...) sont ainsi créés pour répondre aux besoins de chacun en ce début de journée, quelques fois dès le saut du lit à 7h30.

Pour midi, chacun est maintenant bien réveillé et commence



à voir son ventre grogner. Il est temps d'aller se régaler autour de la cuisine de Mireille et Nicolh, de l'association de la cantine de Brax. Les animateurs accompagnent vos enfants dans leur autonomie sur le repas (responsable de table, distribution des desserts...) et la découverte du goût. Le repas est un temps de partage culinaire, mais également de convivialité pour retrouver ses copains et copines, en dehors de la classe.

Arrive enfin le soir, la cloche a sonné et les enfants peuvent se retrouver autour du goûter. Des ateliers peuvent être

proposés aux enfants ainsi qu'un temps libre pour leurs jeux et imagination débordante. Ces ateliers sont sur inscriptions dès le CP et demandent une présence régulière. Au programme : découverte sportive, activités manuelles, grands jeux. Les enfants qui le souhaitent peuvent également faire leurs devoirs dans un coin calme et propice aux apprentissages.

_Le Conseil municipal d'Enfant (CME)



Cette année, la commune de Brax a vu élire un CME au sein de son école.

Le projet de CME porté par Benoit Derusseau, doit constituer une véritable école d'apprentissage de la démocratie représentative et participative, mais également de la responsabilité citoyenne. Véritable école de la vie, le CME apporte un cadre idéal aux enfants pour s'exprimer, être écoutés et proposer des projets pour leur village et l'ensemble de ses enfants. Il va également permettre de découvrir et de mieux appréhender le rôle des institutions et associations dans la vie de leur commune. Le CME est composé d'Amélie C. Maire, Adam Z., Chloé T., Milann L., Lana K., Nino E. et Maïssa J.

_les chantiers jeunes : inscriptions !


Pour l'été, un chantier jeune est organisé du 28 août au 1er septembre 2023 pour les 11-14 ans. Le dossier est disponible sur le site de la mairie de Brax, rubrique Enfance, Péricolaire ainsi qu'en Mairie. Il est à retourner avant le 5 juillet prochain. Les prochains chantiers jeunes 15-17 ans, se tiendront aux vacances de la Toussaint.

Pour tout renseignement, contacter :

Benoit Derusseau : enfance@brax47.fr

_Un service Enfance Jeunesse connecté aux familles

Pour permettre aux familles de rentrer dans l'univers de vos enfants sur nos différents temps d'accueil, nous essayons de vous partager au maximum les informations sur les différents espaces d'affichage situés du côté de l'école maternelle ainsi que du péricolaire pour les primaires. Pour les connectés, nous nous retrouvons sur la page Facebook de la mairie. Tous les documents sont également à disposition sur le site de la Mairie.

 [mairiedebrax](https://www.facebook.com/mairiedebrax) ou www.brax47.fr

_Temps forts



Cette année, de nombreux personnages, dont Titi et Grominet, Mickey et Minnie, La Castafiore, Véra se sont invités. Des ateliers cirque avec l'association « Un air de Cirque », des animations ludothèque en plein cœur de l'ALSH avec La Brigade d'Animation Ludique (LaBal) ont été organisés.

Les plus jeunes, aux dernières vacances, ont pu découvrir un circuit spécialement conçu pour eux sur le parking de la salle des fêtes pour passer leur permis petit vélo avec l'accompagnement de Titi et Grominet!



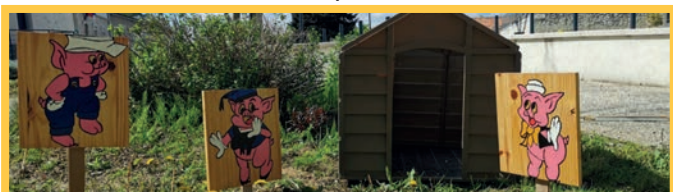
Beaucoup d'animations ont été menées également dans le village avec la participation de nombreux commerçants, toujours partants pour une chasse au trésor ou quelques énigmes!



Pour la première année, nous avons participé au programme « Jour'net ». Ces actions permettent de sensibiliser chacun au respect de la nature, à nos petits gestes au quotidien sur nos déchets et à l'appropriation de leur village.

Côté culture, la fête de la musique s'installera à l'ALSH pour une journée spéciale le 21 juin prochain.

En partant à la découverte de Brax, nous la réinventons à chaque sortie et nous lui donnons vie. Regardez nos 3 petits cochons et notre méchant loup installés devant la maternelle!



Enfin, en coulisse, la Mairie a la volonté de former et de professionnaliser son équipe Enfance Jeunesse : « formation sur le jeu, pourquoi, comment » avec la ludothèque Labal, formation aux premiers secours PSCI, formation avec les Francas et participation au réseau avec l'ensemble des responsables de structures sur le département...



_Sécurité scolaire

Comme chaque année, le réseau Tempo s'engage pour la sécurité des voyageurs sur toutes ses lignes, notamment auprès des abonnés scolaires. Dans ce cadre, un gilet jaune rétro réfléchissant est fourni à chaque élève inscrit, et chaque enfant s'engage, en signant le règlement du service, à « porter le gilet jaune sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement scolaire et en cas d'évacuation ». Or, depuis la rentrée de septembre 2022, il a été constaté qu'un certain nombre de ces élèves ne porte pas le gilet jaune sur les arrêts des lignes scolaires.

C'EST PEUT-ÊTRE PAS STYLE
...MAIS ÇA PEUT VOUS SAUVER!



POUR VOTRE SÉCURITÉ
METTEZ VOS GILETS!

Hors agglomération, 25% des piétons blessés-hospitalisés ou tués sont des jeunes de 0 à 18 ans. Ces accidents interviennent majoritairement de jour, par temps clair et sur une chaussée sèche.

Le gilet haute visibilité vise avant tout à sauver des vies. Son port est obligatoire pour tout élève empruntant le réseau scolaire de l'Agglomération d'Agen sur les trajets entre le domicile et l'arrêt de bus et l'établissement scolaire et en cas d'évacuation. Il permet aussi de signaler les élèves aux conducteurs des véhicules jour et nuit et la présence des élèves aux points d'arrêts pour les conductrices et conducteurs de car. Les élèves contrôlés sans gilet s'exposent à une amende de 10 €.

AGEN KEO LIS

Ombrières photovoltaïques



Dans le cadre de la réfection complète du parking du centre commercial, des ombrières photovoltaïques permettant de solariser l'espace tout en protégeant les véhicules sont en cours d'installation. Après la pose des fondations en mai, et une période de 8 semaines de séchage, la structure sera montée durant l'été. Par ailleurs, les travaux d'installation des 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques démarreront en août. L'enrobé sera quant à lui posé en septembre. Le planning des travaux est ainsi respecté.

Résidence Habitatlys

La nouvelle résidence Habitatlys de 38 logements locatifs sociaux individuels, située avenue des Landes à Brax, sera livrée en septembre. Le bailleur social a procédé à l'attribution des logements selon des



critères de priorité et de conditions de ressources afin de privilégier la mixité sociale. Précisons aussi que plus de 2000 demandes de logements ont été reçues, preuve de l'attractivité de notre commune...

La finalisation de la maison médicale pluriprofessionnelle

Bâtiment de plain-pied, d'une surface au plancher de 220 m², la maison médicale pluriprofessionnelle sera opérationnelle cet été. Accueillant la patientèle du Docteur Mangaron, elle sera composée de 4 cabinets médicaux, dont 1 cabinet d'infirmier ASALEE, 2 salles d'attente, 1 pôle accueil et 1 salle de convivialité.



DECI: Défense extérieure contre l'incendie

La lutte contre l'incendie s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du Maire (article L. 2212-2 du CGCT): il doit donc s'assurer de l'existence et de la suffisance des moyens de lutte contre l'incendie. Cette obligation recouvre en particulier celle de veiller à la disponibilité de points d'eau tels que réservoirs et bornes à incendie. Par ailleurs, les poteaux et les bouches d'incendie sont des appareils de sécurité qui doivent être installés conformément aux normes en vigueur, et périodiquement contrôlés et entretenus.



Installation d'une bâche incendie au Chemin de Lestagné

Consciente de cette problématique, la Commune de Brax a engagé une réflexion globale en partenariat avec les services de l'Agglomération d'Agen afin de répertorier tous les secteurs en carence de la commune dans le cadre de la lutte contre les incendies et de déterminer précisément toutes les zones sensibles à protéger (Chemins de Lestagné, Fonfrède, Bellegarde et Rieumort...). La commune de Brax est largement couverte par la défense incendie et elle dispose de 18 poteaux incendie. Un travail préparatoire pour établir un recensement complet de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau dans le cadre de la lutte contre l'incendie sur notre territoire a été réalisé. Il reste à finaliser l'arrêté faisant l'inventaire précis des points d'eau incendie dont dispose l'EPCI. La commune de Brax y fera également figurer les zones sur lesquelles elle devra installer des bâches ou des poteaux incendie supplémentaires lorsque cela est techniquement réalisable.

Parallèlement, une bâche incendie a d'ores et déjà été installée Chemin de Lestagné, visant à remédier à une insuffisance de la DECI sur ce secteur de la commune.

Sécurisation des arrêts de transports scolaires sur la RD 119

Sur un carrefour de la RD 119 particulièrement dangereux pour la sécurité des enfants, les communes de Brax et de Roquefort souhaitent sécuriser au plus vite les deux arrêts de bus prévus côté Ro-

quefort sur une parcelle départementale et côté Brax sur une parcelle communale qui jouxte l'entreprise Laffont Granulats. Ce projet prévoit aussi la création de cheminements sécurisés côté Roquefort

aménagements sécurisés pour tous les enfants amenés à emprunter les transports scolaires côté Roquefort et Brax. En effet, la route départementale 119 va accueillir, dans un avenir proche, un flux encore plus important de véhicules du fait de la future mise en service du Barreau de Camélat, permettant de rejoindre soit le nouvel échangeur autoroutier Agen-Ouest, soit le Technopole Agen-Garonne et dans un avenir proche la future gare LGV située sur notre commune. Les travaux vont débuter début juin 2023 pour une durée estimée à 50 jours.



(la montée) depuis le chemin du Pont de la Salle jusqu'au nouvel arrêt de bus, et côté Brax (la dépose) devant l'entreprise Laffont Granulats. Ce projet souligne la pertinence de créer des arrêts de bus et des

La végétalisation du nouveau cimetière

La végétalisation du nouveau cimetière se poursuit (voir page 12). Pour garantir la longévité de cet investissement, il est demandé aux propriétaires des concessions funéraires concernés de veiller à ne pas encombrer les allées et autres espaces publics de pots et autres objets commémoratifs, et à respecter les limites des espaces qui leur sont concédés. Ils seront attentifs à ne pas employer de produits nocifs pour effectuer le nettoyage des tombes et caveaux. Seuls les produits ménagers, ni caustiques, ni corrosifs, ni fongicides sont admis.



Le déploiement du plan lumière

Un déploiement de l'éclairage photovoltaïque et de relamping (remplacement d'un système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie, utilisant notamment la technologie LED) est programmé sur l'ensemble de la commune. L'objectif est de remplacer les luminaires vétustes et énergivores soit par de l'éclairage photovoltaïque soit par des installations LED plus performantes permettant ainsi une réelle économie d'énergie. Seront concernés cette année les lotissements Bézis et Hameau de la Rose.

Et aussi...



Installation de 2 coussins berlinois au chemin du Pintre

Vous souhaitez faire des travaux chez vous?

Pour faire des économies d'énergie ou rester plus longtemps chez vous: l'Agglomération d'Agen avec France Renov'vous propose un conseil personnalisé gratuit pour vos projets: questions, mise en relation avec des partenaires (Soliha, Adil...) ou des artisans RGE, visites et diagnostics à domicile, aide dans la lecture des devis ou dans la recherche des aides financières possibles (aides ANAH, aides de l'État, aides certificat d'économie d'énergie, aides des caisses de retraite...)

Pour les contacter: Hôtel de ville d'Agen, 05 53 69 47 01, plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction sont soumis à déclaration.

Dès lors que vous entreprenez une construction (clôtures, abri de jardin, piscine, modification de façade, garage, extensions...), vous devez vous rapprocher de

la Mairie afin d'obtenir un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable de travaux. Pour information, toutes les piscines, même hors sol et non démontables, supérieures à 10 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Dès lors qu'une autorisation de travaux est délivrée, vous êtes dans l'obligation d'effectuer les déclarations suivantes en mairie:

D.O.C: Déclaration d'Ouverture de Chantier

D.A.A.C.T: Déclaration Attestant l'Achèvement Conforme des Travaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux.

Les déclarations foncière et de taxes d'urbanisme doivent être effectuées via votre espace sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr rubrique « biens immobiliers ».

Budget

Finances

Compte administratif 2022

Le **compte administratif d'une collectivité** est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée soit 2022 et certifie de la bonne application du budget primitif.

		Prévu	CA 2022	
Fonctionnement	Recettes	2 293 061,00 €	2 427 716,33 €	
	Dépenses	2 293 061,00 €	1 455 540,81 €	
			CA 2022	Reste à réaliser
Investissement	Recettes	1 795 161,00 €	694 391,72 €	228 466,60 €
	Dépenses	1 795 161,00 €	652 374,12 €	678 061,13 €

Budget 2023

Le **budget primitif** est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et recettes prévues par la collectivité pour un exercice budgétaire, dans notre cas l'année 2023. Depuis le 1er janvier 2023, la commune est passée à la nomenclature M57. Dans cette nouvelle nomenclature, certains articles sont regroupés pour simplifier la maquette budgétaire et l'article 022 de la M14 « Dépenses imprévues » est remplacé en M57 par « la Fongibilité asymétrique des crédits », laissant ainsi la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune de sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre 012).

Budget primitif 2023

Fonctionnement

2 222 225,07€

Investissement

1 570 095,28€

3 792 320,35€

Stabilité des taux des taxes locales

Lors du Conseil Municipal du 11 avril, les taux d'imposition des taxes directes locales ont été reconduits pour l'exercice 2023 soit:

- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB): 45.35 %
o (18,02 % part communale + 27,33 % part départementale)
- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB): 78.40 %
- ✓ Taxe d'Habitation des résidences Secondaires (THs): 10.30 %

_les grandes lignes du budget 2023 :

EN FONCTIONNEMENT

Une augmentation de la masse salariale et services extérieurs

- L'augmentation des charges de personnel par rapport aux années précédentes est dûe :
- ✓ au retour de la compétence accueil de loisirs et à sa municipalisation
 - ✓ à la structuration des services techniques
 - ✓ au dédoublement du poste Ressources en deux emplois : un axé Ressources Humaines et un Comptabilité.
 - ✓ à l'augmentation de notre participation à la Police Pluricommunale de 15 000 €.



Une augmentation des charges liées à l'énergie

En 2023, la flambée des prix de l'électricité et du gaz impactera lourdement les finances de la commune. Le prix de l'électricité ayant été multiplié par 2,5, le budget prévisionnel passe de 55 000 € en 2022 à 125 000 € en 2023. Les travaux d'amélioration des bâtiments, au regard des investissements nécessaires, ne pouvant à eux seuls permettre d'atteindre les objectifs de réduction, l'implication de tous dans cette recherche d'économie de l'énergie est nécessaire. Nous sommes convaincus que d'importantes sources d'économies et parfois les plus significatives sont réalisables en adoptant un usage responsable et raisonné des bâtiments, locaux et équipements communaux.

Un soutien financier et matériel renouvelé aux associations, un budget consacré à l'animation de la Commune

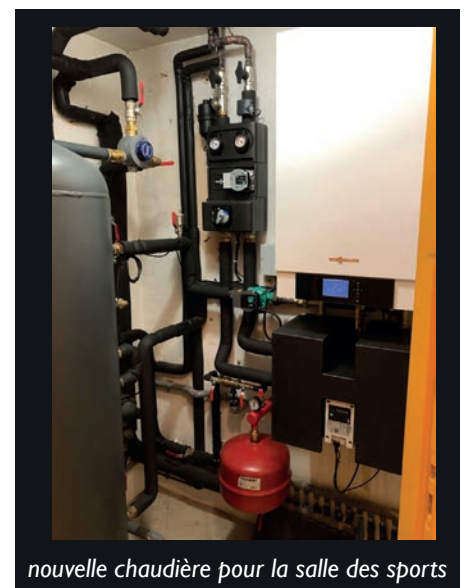
Des moyens financiers pour faire vivre le Conseil Municipal des Enfants (subvention de 1 500 €)



Maison médicale pluriprofessionnelle

EN INVESTISSEMENT

- ✓ La finalisation de la **maison médicale** pluriprofessionnelle
- ✓ La réfection complète du **parking du Centre Commercial**
- ✓ L'**étude urbaine** de la commune de Brax
- ✓ La sécurité routière :
 - La sécurisation des axes RD 119 et RD 292 en raison de la recrudescence programmée du trafic routier
 - La sécurisation de toutes les voiries non calibrées pouvant servir de voies de délestage Défense Extérieure Contre l'Incendie (**DECI**)
- ✓ Le déploiement du **plan lumière** sur la commune
- ✓ La **sécurisation des arrêts de transport scolaire** sur la RD 119 (Chemin du Barrail - Chemin de la Plaine)
- ✓ La **végétalisation** du nouveau cimetière
- ✓ **Autres dépenses** :
 - Entretien de voiries, acquisition de panneaux de signalétiques, travaux d'épaveuse, curage de fossé...
 - Acquisition d'une nouvelle chaudière pour la salle des sports
 - Étude de structure sur la toiture du gymnase
 - Acquisition d'un nouveau colombarium
 - Travaux salle des sports et école
 - Réfection des bâtiments : ancien cabinet médical, locaux du presbytère...



nouvelle chaudière pour la salle des sports

○ Phyto!

Pour protéger la santé des habitants et préserver leur environnement, la municipalité s'est inscrite dans une démarche de réduction de l'emploi des phytosanitaires dès 2016, puis de leur abandon en 2022. Ainsi, la municipalité s'est-elle préparée aux échéances inscrites dans la loi Labbé, qui interdit l'usage de ces derniers dans les espaces verts publics. Depuis le 1^{er} juillet 2022, cette interdiction s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

LES services techniques communaux ont dû adapter leur pratique, comme chacun est invité à modifier sa perception de l'espace public et à s'interroger sur la notion de « propreté ».

Durant des décennies, les producteurs d'engrais et de pesticides ont vanté l'efficacité des herbicides et autres produits phytosanitaires, tout en s'évertuant à démontrer leur innocuité. Ainsi, en France, les innovations d'après-guerre ont amené les communes à minéraliser les cimetières jusqu'alors enherbés, l'« entretien » des allées gravillonnées étant « facilité » par l'emploi de ces produits. Il en fut ainsi de l'entretien des abords de voirie, trottoirs jusqu'aux cours des écoles.

L'éveil des consciences a nécessité de repenser les espaces publics, et de ne plus considérer le végétal comme un ennemi. Ainsi, la Municipalité a-t-elle entrepris et réalisé en 2022 la végétalisation du Cimetière Saint-Pierre qui constitue aujourd'hui un écrin sain et verdoyant pour nos défunts. Les allées ont étéensemencées d'un mélange de graminées et de trèfles, les inter-tombes ont été plantés de plantes vivaces.

Selon les lieux, les saisons, les espaces et les usages, les services techniques procèdent à des tontes différenciées sur la commune. Ces dernières consistent à ne pas tondre uniformément les espaces enherbés, pour permettre de conserver au sol, sa perméabilité, sa fraîcheur, et également favoriser la biodiversité. Enfin, en matière d'entretien des caniveaux, bordures, pieds de mur et trottoirs, aucune technique n'est réellement satisfaisante. Les unes s'accompagnent d'effets néfastes, comme l'abrasion, et peuvent s'avérer chronophages quand les autres se montrent énergivores ou à forte émission de carbone. En outre, chacune reste très coûteuse.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS - QUE DIT LA LOI? -

En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement »

La jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation (CE, 15 octobre 1980, Garnotel). Ainsi, en vertu de ses pouvoirs de police, le maire apprécie, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, s'il est opportun de faire supporter le nettoiement des trottoirs par les riverains.

LE CIMETIÈRE SAINT PIERRE

La végétalisation du nouveau cimetière, dont de nombreuses allées et contre-allées sont étroites et recouvertes de gravillons, se poursuit. Les travaux de végétalisation consistent en l'ensemencement du site avec un mélange de graminées adaptées aux sols agro-limitants ainsi que de micro-trèfles ayant la capacité de fixer l'azote pour pouvoir le restituer ensuite au gazon. Une deuxième phase conduit à la plantation des zones d'inter-tombes et entre-tombes avec des vivaces couvre-sols, demandant peu d'entretien et supportant le piétinement.





TONTE DIFFÉRENCIÉE

La tonte différenciée également appelée tonte raisonnée, est une tonte durable, qui favorise la biodiversité et la richesse du sol. Elle consiste à ne pas tondre partout de la même manière, afin de garder des îlots “ensauvagés”, par exemple en créant des circulations permettant d’accéder à différentes parties d’un terrain, jamais de manière rectiligne pour des raisons esthétiques.

Cette tonte raisonnée peut également s’appliquer aux jardins individuels, en ne tondant que les trajets nécessaires au quotidien: par exemple entre le potager et le composteur, ou entre le poulailler et la maison, ou encore l’accès à des petites bulles de tranquillité équipées d’un banc ou d’un transat, à des coins bucoliques

DÉCHETS VERTS - QUE FAIRE ?

À l’heure des tontes, tailles et autres déchets verts, nous vous livrons ici quelques solutions pratiques et bénéfiques pour la biodiversité.

Le compostage

C’est à ce jour LA meilleure méthode pour recycler ses déchets verts. Regroupez-les dans un composteur (épluchures de légumes, marc de café, gazon, feuilles mortes...) et vous obtiendrez un fertilisant naturel et gratuit pour vos sols. Attention cependant de ne pas mettre trop de matières identiques, le compost a besoin de matières différentes pour provoquer l’alchimie voulue.

Le paillage

Les déchets verts peuvent être utilisés comme paillis autour de la base des plantes. Le paillage va nourrir vos plantes, les protéger des limaces et autres nuisibles. Plus d’engrais, plus de désherbant, le paillage remplit toutes ses fonctions naturellement.

La biodiversité

Vous pouvez favoriser la biodiversité en laissant des endroits non coupés et éviter ainsi d’entretenir votre jardin. Utilisez aussi les tailles d’arbres et de haies pour créer un espace pour le bois mort et attirer les insectes utiles dans le jardin.

Le mulching

Si vous possédez une tondeuse avec une fonction mulching, le gazon coupé par la tondeuse est rejeté sur le sol et fortifie votre sol. Plus besoin de le ramasser !

L’EAU

- CE BIEN SI PRÉCIEUX -

Économiser l’eau n’est pas qu’une question de budget, c’est aussi un enjeu environnemental majeur et commun.

Première chose à faire, vérifier d’éventuelles fuites ! Un simple robinet qui fuit peut gaspiller jusqu’à 120 l par jour quand pour une chasse d’eau, les pertes peuvent atteindre 600 l.

Pour repérer les fuites d’eau : relevez les chiffres en rouge de votre compteur d’eau avant d’aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil (et que personne n’a utilisé d’eau pendant la nuit bien sûr), c’est nécessairement à cause d’une fuite qui se cache quelque part dans la maison.

Autre astuce, installez des mousseurs sur les robinets et dans le pommeau de douche. Ils réduisent le débit de 30 % à 50 %, sans perte de confort ni de pression.

Enfin, privilégiez les douches plutôt que les bains (une douche rapide consomme de 35 à 60 l d’eau quand un bain consommera a minima 150 l).

—lancement d'une étude urbaine

La municipalité de Brax a lancé une étude urbaine stratégique qui vise à formaliser un scénario de développement de la commune et de préservation de son cadre de vie. Elle ambitionne **aussi de doter la commune des Pré-Orientations et Aménagements Programmés (OAP)** sur son territoire, à faire valoir lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI).

Les enjeux et les attentes par la commune de Brax de cette étude sont:

- ✓ Définir les zones consacrées à l'urbanisation, les zones agricoles et rurales à préserver ainsi que l'harmonie entre ces zones,
- ✓ Associer aux zones d'habitat les services nécessaires à la population: commerces de proximité, offre médicale et équipements publics à réaliser...,
- ✓ Anticiper le développement en sortie du Technopole Agen Garonne /du 2ème échangeur autoroutier et de la future ligne LGV,
- ✓ Organiser les lotissements en cours de construction (tampon habitat / développement économique et /ou zones agricoles),
- ✓ Déterminer les axes de circulation importante et sécuriser toutes les voiries secondaires et de délestage menant à toutes ces nouvelles infrastructures,
- ✓ Aménager les cheminements doux pour garantir la qualité de vie et la sécurité environnementale (nuisances sonores et problématiques liées aux flux de circulation),
- ✓ Créer des voies de connexions (mobilité, desserte en liaisons routières, transport en commun, pistes cyclables et piétonnières...),
- ✓ Développer le tourisme local (la gravière...).

Le **bureau d'étude PUVA « Pour Une Ville Aimable »** domicilié à Toulouse a été retenu. La première réunion s'est tenue le mardi 16 mai dernier, elle visait à définir les modalités et le planning de toutes les prochaines interventions. Un appel à candidature pour participer à cette étude urbaine stratégique a été proposé à l'ensemble des habitants de Brax. Plus de 60 réponses ont été reçues démontrant, à l'évidence, tout l'intérêt qu'accordent les braxoises et les braxois à l'évolution programmée de leur village. Toutes ces personnes seront conviées par les services de la Mairie à une réunion de concertation prévue à la rentrée 2023.



Dispositif anti-grêle

—Racines Rurales

Dans un contexte de fort développement de notre commune, il est important de rappeler les racines rurales de Brax auxquelles nous restons très attachés, symbolisées par la présence de différentes cultures (maraîchage, céréale, élevage, arboriculture...). L'étude urbaine présentée ci-dessus prend en compte cet équilibre entre le caractère rural de la ville et son fort développement urbain toutefois raisonné. Si l'année 2024 fera de Brax un carrefour important pour les flux de circulation (avec le barreau de Camélat) de l'agglomération agenaise, nous restons profondément attachés à protéger son identité rurale.

—Antigel

Fière de son agriculture, la ville tient à rappeler que cette dernière est essentielle dans la vie de la commune en alimentant notamment la cantine scolaire, dans une démarche d'économie circulaire pour une meilleure alimentation des petits braxois. Afin de protéger les cultures, comme les vergers présents en nombre sur la commune (kiwis, pommes, pêches, cerises, noix...), M. et Mme AVI nous ont informés du probable allumage des tours « antigel ». Ces dispositifs sont de nature à créer des nuisances bruyantes, type bruit d'hélicoptère, en période nocturne. Nous vous remercions de votre compréhension pour les éventuelles nuisances occasionnées dans l'intérêt général.



Tour anti-gel

—Dispositif anti-grêle

En parallèle des tours « antigel », la commune dispose aussi, par l'intermédiaire de ses agriculteurs, d'un générateur anti-grêle mis en place par la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne. L'originalité du dispositif en Lot-et-Garonne repose sur la solidarité, une première en France, où les uns protègent les autres, toutes cultures confondues. Aujourd'hui, 60 générateurs anti-grêle permettent de couvrir la totalité du département à raison d'un diffuseur tous les 10 km. Les diffuseurs sont placés chez 60 agriculteurs opérateurs bénévoles qui, après la réception d'un SMS le matin les prévenant d'un prochain appel d'alerte de l'ANELFA entre midi et 14h, déclenchent les systèmes. Tout le réseau est activé simultanément lors d'une alerte afin de garantir une meilleure efficacité. Un dispositif qui peut entraîner quelques nuisances mais qui profite surtout à toute la commune en protégeant de la grêle, en plus des cultures, les habitations et les véhicules des Braxois...



Station météo

Un braxois à l'honneur

La famille Leymond truste les titres en savate boxe française !

- ✓ Une discipline que Noélie et Aaron pratiquent depuis plusieurs années.
- ✓ Ainsi, Noélie âgée de 11 ans, qui a débuté la savate boxe française au club SBF Agen (durant 1 an) à l'âge de 7 ans avant de passer par le club du boxing savate Villeneuvois (1 an aussi) puis de poser ses petites valises au Ratel Club Confluent à Aiguillon, vient d'obtenir la distinction la plus élevée pour son âge le titre de championne de la Nouvelle Aquitaine en 2022 et 2023. Une belle récompense pour notre championne coachée par le champion du monde combat: Amine ZIANI.
- ✓ Son grand frère Aaron n'est pas en reste. Âgé de 15 ans et licencié au boxing savate Villeneuvois, il a obtenu le titre de Vice-champion de France 2023 !



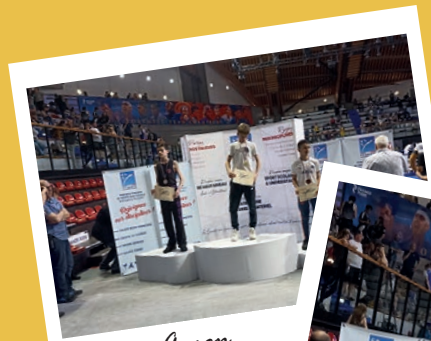
Noélie



Noélie et son coach
Amine Ziani



Championne de
Nouvelle Aquitaine 2022



Aaron



Vice-champion de
France 2023

La ville salue ces jeunes champions
et leurs parents!

Le coin des assos



Refuge animalier de Brax : "un coup de ♥..."

C'est l'expression la plus souvent entendue lorsqu'un visiteur vient au refuge pour éventuellement adopter un chien ou un chat. Et cette expression « il faut que je ressente un coup de cœur » nous laisse perplexe. C'est la façon la plus injuste, la plus discriminatoire d'adopter un animal! C'est choisir un chien ou un chat juste sur son look ou de l'impression qu'il donne derrière des barreaux. Juger adoptable un animal parfois terrorisé, parfois agressif, agité, beau ou hirsute derrière les grilles d'un box est complètement réducteur. Adopter un animal, c'est prendre en compte les conditions de vie du futur propriétaire, les conditions de vie apportées à l'animal, les connaissances du comportement animalier du visiteur, son budget, l'âge du chien et celui de l'adoptant...



Les bénévoles de la direction du refuge sont compétents pour aider les adoptants à choisir l'animal qui leur conviendra le mieux, qui correspondra le mieux à leur façon de vivre. Une adoption réussie est une rencontre basée sur une bonne connaissance des besoins et des attentes du futur maître et de l'animal et non sur la beauté ou la mignonne bobine du chien ou du chat.

Venez les voir au refuge!

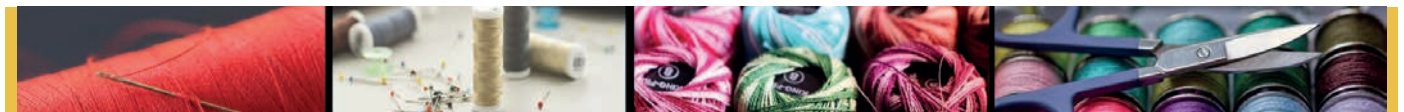


Le coin des assos



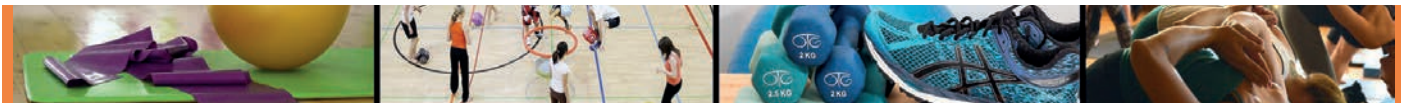
Association des Parents d'Élèves

En raison de la météo capricieuse, le vide-greniers spécial enfance de l'Association des parents d'élèves de Brax a changé de lieu. C'est donc dans la salle des fêtes que les 40 exposants se sont installés, le dimanche 7 mai de 8 à 17 heures, avec une restauration sur place. Pas moins de 700 visiteurs ont chiné et déniché des jouets, des vêtements, du petit mobilier et accessoires de puériculture. Fort de cette belle affluence, un prochain vide-greniers est programmé dimanche 24 septembre. Ces manifestations, auxquelles s'ajoute la vente de pâtisseries des parents, génèrent des bénéfices permettant de faire un don à l'école et de financer ainsi des projets de sorties, d'achats de matériel et autres... comme le projet d'une kermesse en juin, par exemple.



Brax Créations

Association de loisirs créatifs, Brax Créations n'a pas renouvelé cette année le vide-greniers des couturières en extérieur. Le temps incertain nous a découragées. Nous réfléchissons pour 2024 à une alternative, l'expo de mai 2022, repliée au dernier moment dans la salle des fêtes, avait réuni de nombreux exposants. Nous travaillons actuellement pour notre incontournable Marché de l'Avent qui attire de plus en plus de visiteurs, mais aussi d'artisans extérieurs. Nous faisons l'effort chaque année d'en inviter de nouveaux. Rendez-vous donc les 25 et 26 novembre prochains, le meilleur accueil vous sera réservé, et nous éprouvons toujours un grand plaisir à recevoir les habitants de notre commune. L'équipe de BRAX Créations vous dit à bientôt.



Brax en forme

L'association de gym volontaire BRAX EN FORME a trouvé son nouveau bureau pour la rentrée: Alexia COMINOTTI (présidente), Isabel PAULOS (secrétaire) et Blandine TREMERIE (trésorière). Elles ne voulaient pas voir l'association s'arrêter et c'est avec beaucoup de motivation que plusieurs projets sont déjà en cours de réflexion. Odeta et Leila continuent leurs cours respectifs de gym tonique (lundi soir) et pilâtes (mardi matin). Un(e) nouveau (elle) prof rejoindra l'équipe à la rentrée pour un deuxième cours de gym tonique le jeudi soir. Aussi, vous pouvez venir nous rencontrer et faire une séance découverte le 26 juin de 19h à 20h dans la salle du foyer.

Pour plus de renseignements: 06 32 68 48 79 ou a.cominotti@laposte.net

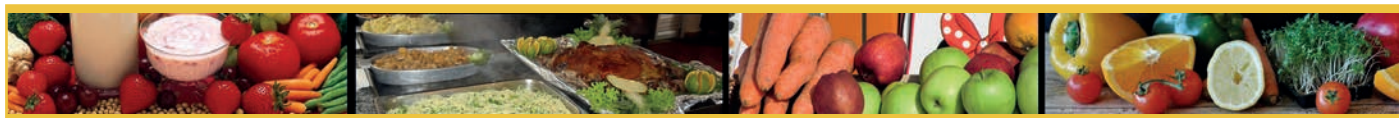


Chasse

La saison de chasse 2022-2023 est terminée. Nous avons entrepris l'aménagement dans notre local d'une salle de dépeçage, d'un labo cuisine et d'une chambre froide. Ces travaux sont en cours de finition.

À noter: Nous avons constaté que les pièges à ragondins installés au bord du ruisseau situé derrière le magasin U ont été vandalisés. Il est bon de rappeler que ces pièges ont été posés à la demande des riverains et encadrés par la police de l'environnement. Cette infraction est passible d'une amende de 1 500 €. Une enquête est en cours. Rappelons que le ragondin est porteur de la leptospirose, une maladie transmissible à l'homme et à nos animaux domestiques, et qu'il occasionne d'importants dégâts sur les berges.





La cantine de Brax

Une année placée sous le signe du partage et de la collaboration

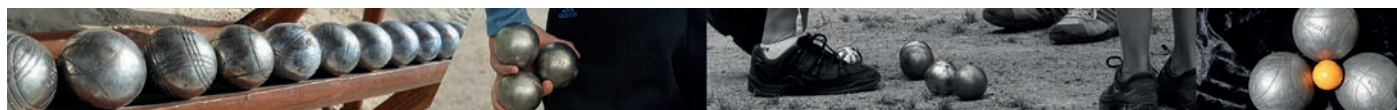
À la suite de sa participation aux cantines rebelles, l'Association de la Cantine continue à concrétiser plusieurs projets. En effet, après la mise en place de moments de partage avec l'Association des Griffons de Brax, c'est une collaboration avec la Mairie de Brax qui a permis un rafraîchissement de la salle de restauration des maternelles. Nous pouvons compter sur nos élus pour nous encourager et nous aider à la réalisation de nos projets.

- En avril, le marché aux fleurs a pu faire son grand retour pour le bonheur de tous les jardiniers!
- Une fois par semaine sont organisés des repas à thème dans le but de faire voyager les enfants dans différentes régions de France et du Monde.
- 4 menus de fête avec une décoration de salle et de table (réalisée par les membres de l'association avec l'aide des enfants du périscolaire comme pour notre décoration de Pâques) accompagnés par des petites surprises pour chaque enfant offert par l'Association.

Tous les repas équilibrés et variés sont préparés sur place avec passion, par Mireille et Nicholl, en valorisant des produits issus de l'agriculture raisonnée, des produits locaux avec un maximum de bio. En cette fin d'année scolaire, c'est une collaboration avec l'École et l'APE qui va voir le jour afin de partager une belle fête de l'école. Notre association est basée sur la communication où tout le monde peut exposer ses idées et mener à bien ses projets avec le soutien de tous. Plein de projets sont à venir...

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique qui a pour objectif le bien-être des enfants. Pour tout renseignement merci de nous contacter par mail: cantinebrax47@gmail.com.

Nous remercions une nouvelle fois tous les acteurs qui œuvrent dans le même sens que nous pour une bonne réussite. Les parents Bénévoles de l'Association de la Cantine Scolaire.



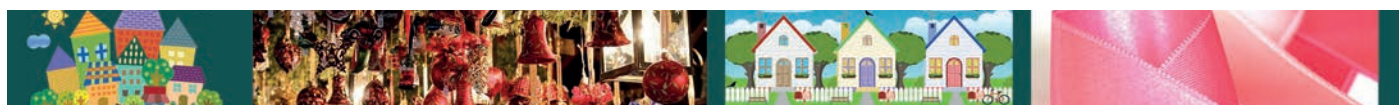
La boule braxoise

Ce petit club de pétanque de 15 licenciés seulement s'est inscrit pour la saison 2022 afin de participer en Lot-et-Garonne au championnat par équipes de club 2e Division. Dans un premier temps, une deuxième place en poule au niveau du secteur d'Agen, permet à l'équipe de progresser et d'accéder aux phases finales au boulodrome de Sainte-Livrade. Malheureusement, les 8 camarades participant n'accèdent pas à la finale, mais s'inclinent en 1/2 finale du championnat du Lot-et-Garonne face à l'équipe de Trentels. Cette performance inattendue permet aux joueurs d'accéder pour la saison 2023 au championnat par équipes de clubs 1ère division. À ce stade lors de la 1re rencontre, un match nul contre le pont de la Garde, sur leurs terrains, laisse toutes les chances à « La Boule Braxoise » pour la suite de la compétition le 3 juin prochain contre l'équipe du Passage sur les terrains Braxois.

L'aventure ne se termine pas là. En effet la triplète composée de BRETTEL Yannick, COMBEBIAS Mickaël et LEFEBVRE Alain dit « Rambo », décide de participer aux pré-qualifications pour le championnat de Lot et Garonne Promotions. Connaissant la valeur de ses joueurs, le président Bernard Boué n'est pas surpris lorsqu'il apprend que ses licenciés se sont qualifiés, sur le secteur d'Agen, et de ce fait pourront participer aux phases finales, au boulodrome de Sainte-Livrade où les 64 meilleures triplètes du département s'affronteront pour tenter de se qualifier pour le Championnat de Nouvelle-Aquitaine (3 équipes) ou pour le Championnat de France (les champions du Lot-et-Garonne et les finalistes).

Bonne nouvelle le dimanche matin. Les 3 compétiteurs ont progressé et pourront jouer l'après-midi pour tenter de décrocher une place qualificative. Le président attend avec impatience la communication du résultat quand, en fin d'après-midi, le suspense se termine. Le téléphone sonne: « Coach, on est qualifié, on part au championnat de France » dit Rambo. Une défaite en finale contre une forte équipe de Pindères et un titre de vice-champions de Lot-et-Garonne permettent à notre triplète d'obtenir une place pour le championnat de France Promotions qui se déroulera à FLAMANVILLE (50) courant juillet.

Un tel résultat ne s'est jamais produit au sein de « La Boule Braxoise »! C'est pour cette raison que le président tient à souligner un tel exploit pour un si petit club en manque de licenciés. Souvent, ce sont les grosses écuries du secteur qui sont citées sur les journaux, mais pour une fois, c'est le petit poucet qui tire son épingle du jeu. Félicitons notre triplète et souhaitons à nos trois joueurs un parcours aussi remarquable à FLAMANVILLE.



_Foyer des jeunes de Brax

Cette saison 2022-2023 est celle de la reprise de toutes nos activités. Nous avons ainsi pu organiser et vous proposer avec beaucoup de succès quatre lotos, les 6 novembre 2022, 8 janvier, 5 février et 5 mars 2023. Nous en profitons pour remercier nos adhérents pour leur soutien et leur aide. Nous avons participé et participons comme à l'accoutumée à la vie du village (marché de Noël, fête du village) et aux manifestations nationales comme octobre Rose ou le Téléthon. Le bureau du foyer des jeunes de Brax tient enfin à remercier tout particulièrement Madame Marie-Rose Guy pour les très nombreuses années de bénévolat qu'elle a consacrées au foyer des jeunes. Il lui a manifesté sa reconnaissance avec un beau panier garni.

_Accro'rando

La section Accros'Randos regroupe les marcheurs et les cyclistes du club du Foyer des jeunes de Brax dans une section multi-rando. Les marcheurs se retrouvent plusieurs fois par semaine, le mardi, le jeudi (rando douce d'environ 8 km) et le dimanche. Ils partent à la découverte des chemins de Lot-et-Garonne avec des parcours entre 10 et 12 km. Le point de départ est communiqué à l'avance aux adhérents via whatsapp. Les cyclistes se donnent rendez-vous les mardis, jeudis et samedis ou dimanches en fonction de la saison, devant l'église de Brax.

Plusieurs sorties ont été organisées pour cette année 2023: le Mont Dore dans le Puy de Dôme, Combas en Dordogne et Pralognan en Savoie à la découverte des Alpes.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Corinne PONS au 06.73.44.59.13



_Accros'Gym. Accros' zen

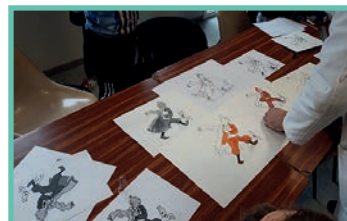
Notre professeure de gym, Béatrice Arnaud, vous propose le mardi et le mercredi renforcement musculaire, stretching et un cours spécial mal de dos, pour les personnes qui souhaitent une activité dynamique dans le respect de leur corps. Les cours sont variés et l'utilisation du matériel à chaque fois renouvelée. Cette année, Béatrice vous propose également un cours de gym douce adaptée, qui s'adresse aux personnes souhaitant pratiquer une activité sportive douce, afin de travailler l'équilibre, la coordination, la souplesse, le tonus, l'endurance... Nos cours de yoga et de méditation, qui s'inscrivent eux aussi complètement dans notre démarche de recherche de bien-être, sont cette année assurés par Nicole le lundi matin et Éric le vendredi soir. **Contact: Nathalie au 06 27 80 80 45 ou Michèle au 06 77 68 68 80**



_Accros d'Art

L'atelier de dessin et peinture de la section « Accros d'Art » du Foyer des Jeunes, animé par Patrick Gozzo le samedi matin de 10h à 12h, a fait quasiment le plein cette saison avec 18 adhérents (5 adultes et 13 adolescents) débutants ou confirmés. Les sujets proposés par le professeur, du sujet animalier au Manga en passant par la BD, ont permis aux élèves de progresser et de découvrir de nouvelles techniques (dessin à la sanguine, encre de chine, peinture à l'œuf...). Les adhérents qui choisissaient de travailler sur un sujet personnel ont pu bénéficier de ses conseils avisés. L'atelier clôturera la saison 2022/2023 le samedi 3 juin autour d'une auberge espagnole à laquelle tous les adhérents sont invités. Le rendez-vous est déjà pris pour la rentrée prochaine, dès le 9 septembre 2023. Pour cet été, des stages de dessins et peintures pour débutants et initiés seront proposés tous les lundis du 16 juin au 28 août, de 10h à 12h et de 14h à 17h (inscription nécessaire).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Myriam Tauzin au 06.81.56.64.67



_Les Griffons

Rencontre avec les élèves de CE2 - CMI et CM2 en mars, avril et mai.

Après une légère intimidation en début de repas, les questions ont vite fusé, sur nos occupations au club et nos journées en général, sur notre vie, les vacances, le sport... Les enfants ont aimé ce partage et souhaitent que cela se fasse plus souvent, ils n'ont pas vu le temps passer. Du côté des aînés, nous avons eu des enfants très gentils, attentifs et respectueux. Nous avons passé d'agréables moments en leur compagnie. Avant de reprendre le chemin de l'école, les enfants nous ont remerciés et espèrent nous revoir bientôt. Après un petit café pris en compagnie de tous les bénévoles de la cantine, le rendez-vous est pris pour la prochaine rentrée scolaire. Jocelyne KIMAK, secrétaire Les Griffons: 06.88.87.09.34



_La dynamique braxoise

La dynamique braxoise reprend du service! Après un « effet covid » difficile, les artisans et commerçants braxois se motivent de nouveau! Nous allons essayer de fédérer à nouveau et d'insuffler une nouvelle énergie, en commençant par l'adhésion de nouveaux commerçants: Camille, coiffeuse nouvellement installée et secrétaire de l'association, Vanessa, qui a repris le salon esthétique et vend également vêtements et accessoires et Benjamin le dernier arrivé pour la presse et le tabac... Un peu de sang neuf, de nouvelles idées, un vent de motivation souffle à nouveau. Relancer la machine est l'objectif premier de cette année. La dynamique souhaite participer à la vie de son village, se rapprocher de ceux qui y vivent, dans un esprit de franche camaraderie.



_Le comité des fêtes



Le vendredi 24 mars s'est déroulée l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Brax, avec la participation de quelques membres anciens et nouveaux de notre comité, quelques représentants d'associations et de M. François Allard adjoint à la Mairie chargé des relations avec les clubs et associations du village. Les bilans d'activité et financier ont été validés à l'unanimité. Suite à la démission du Bureau 2022, un nouveau bureau a été élu:

• Président: Paul TAUZIN • Trésorier: Philippe LATASTE • Secrétaire: Anne MADEIRA

Pour 2023 la fête du village des 23/24 et 25 juin est déjà en cours de préparation. Nous appelons toutes les bonnes volontés pour réussir cet événement, et nous donnons rendez-vous à tous les Braxois et Braxoises.



_AS BadaBrax

La saison se termine bientôt, il est temps de faire un petit bilan de l'année écoulée. Parmi les 94 licenciés que compte le club, 55 adultes et 39 jeunes, plusieurs d'entre eux ont régulièrement porté les couleurs braxoises sur les terrains, lors des rencontres sur le circuit jeune départemental, lors de tournois de club plus ou moins lointains, mais aussi lors des championnats régionaux Jeunes et Vétérans. Côté convivialité et cohésion, outre les tournois internes et les petits-déjeuners dominicaux mensuels, nous proposons cette année pour la première fois une sortie club sur un week-end. En effet, un petit groupe de 28 s'est déplacé à Bayonne à l'occasion de leur tournoi début juin. L'occasion d'aller affronter de nouveaux joueurs et de se retrouver dans un cadre autre que sportif en toute décontraction. À toutes fins utiles, voici un petit rappel de nos créneaux d'entraînement et comment nous contacter:

- Pour les jeunes: mardi de 18h30 à 20 h et samedi de 9h30 à 11h30
- Pour les adultes: mardi de 20 h à 22 h, jeudi de 20 h 30 à 22h30 et dimanche de 9h30 à 11h30
- Contacts: Asbadabrax Badminton (Facebook) ou par mail à roue.vincent@hotmail.fr

Focus sur l'organisation de notre premier tournoi nocturne le samedi 6 mai 2023.

Évolution de nos précédentes nuits du badminton, cet événement a rassemblé 76 joueurs venus de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. Les matchs (exclusivement double homme et femme) ont débuté à 20h pour se finir au bout de la nuit, à 4h du matin. Des jeux de société et une compétition de jeux vidéo ont permis de trouver le temps moins long et de moins ressentir la fatigue. De l'avis de tous c'est une réussite qu'il nous tarde de réitérer !

Opposition

Chers.es Braxois.es,

Nous profitons de ce temps de paroles pour exprimer un ressenti d'un climat au sein de notre société complexe quand on voit comment sont défiés les représentants tant nationaux que territoriaux de notre pays. Prenons garde de ne pas égratigner notre démocratie au point d'en venir comme certains pays pas si loin de nous à une forme de dictature que personne n'a envie de voir. Pour notre commune, qui vit et vivra un bouleversement démographique et économique, nous restons vigilants et constructifs. Notre parole, soyez-en certains, sera écoutée et retenue.

Nous souhaitons à tous de bonnes périodes de vacances ou de repos en cette période estivale à venir.

MM. HIAIRASSARY Thierry, ALTEMEYER Nicolas et RICHOU Dorian



Brax en fête

23, 24, 25 juin 2023

Sur les 3 jours
Château gonflable
Pêche aux canards
Buvette - Restauration

VENDREDI

À partir de 18h30
FOOD TRUCK /
Grillades - frites
Animation musicale
avec l'orchestre IRYS

Dimanche

EXPOSITION
PHOTOS / PEINTURES

8 h VIDE GRENIERS / BROCANTE
dans le cœur du village
2 € le mètre linéaire (2 m minimum)
Dossier d'inscription sur le site :
<http://comite-des-fetes-de-brax.over-blog.com/>
ou sur Facebook
groupe Comité des Fêtes de Brax
Contact : Paul Tauzin - 06 87 60 59 38

SAMEDI

EXPO PHOTOS / PEINTURES

14 h 30 PÉTANQUE
Familiale et conviviale en
doublette (1 €/pers.)
Trophées aux meilleurs
Friandises offertes aux enfants

19 h APÉRITIF offert par
le Comité de Fêtes et la Mairie

20 h REPAS
Entrée
Paëlla
Dessert et café

Adultes 17€/enfants (-12ans) 7€
(Réservation : 06 87 60 59 38)

23h FEU D'ARTIFICE
avec PYROPASSION
suivi d'un BAL
animé par l'orchestre IRYS

